

**30 novembre 2020**

## **Premières recommandations de la HAS de priorisation de la vaccination COVID-19**

La HAS vient de rendre ses premières recommandations qui priorisera les publics en fonction des stocks de vaccins et des caractéristiques des personnes. Ainsi les patients atteints de MICI ne sont pour l'instant pas des publics prioritaires du fait de leur maladie ou de leur traitement. Ceci corrobore les données de la littérature scientifique actuelle plutôt rassurantes sur MICI et COVID-19.

Les comorbidités associées identifiées à ce jour par la HAS sont :

- l'obésité (IMC >30 ), particulièrement chez les plus jeunes,
- la BPCO et l'insuffisance respiratoire,
- l'hypertension artérielle compliquée,
- l'insuffisance cardiaque,
- le diabète (de type 1 et de type 2),
- l'insuffisance rénale chronique,
- les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans,
- le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
- la trisomie 21

La HAS s'est attachée dans le cadre de critères de priorités à se baser en 1<sup>er</sup> sur l'âge des personnes, sur leurs maladies associées, mais aussi sur les conditions précaires de vie au cours **de 5 phases progressives**. A ces critères s'est associé celui bien évidemment d'être un professionnel de santé et/ou particulièrement à risque d'exposition.

La mise en œuvre de ces recommandations passe par une stratégie vaccinale mise en œuvre par le gouvernement.

### **En résumé**

**Ces recommandations préliminaires ciblent prioritairement les personnes particulièrement fragiles en raison de leur âge et/ou de leurs comorbidités et/ou à forts risques de contamination.**

Synthèse des recommandations préliminaires sur la stratégie de priorisation des populations à vacciner selon les phases prévisionnelles d’approvisionnement en vaccins. Ces recommandations préliminaires se fondent sur des facteurs de risque de forme sévère ou de décès, tout en considérant le risque d’exposition

PHASES	
<b>Phase 1 (dès livraison des premières doses disponibles)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Les résidents d’établissements accueillant des personnes âgées et résidents en services de longs séjours (EHPAD, USLD )</b></li> <li><input type="checkbox"/> Les professionnels <b>exerçant dans les établissements accueillant des personnes âgées (en premier lieu en EHPAD, USLD) présentant eux-mêmes un risque accru de forme grave/de décès</b> (plus de 65 ans et/ou présence de comorbidité(s))</li> </ul>
<b>Phase 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Les <b>personnes âgées de plus de 75 ans</b>, en commençant par les plus âgées/présentant une ou plusieurs comorbidité(s)</li> <li><input type="checkbox"/> Puis les <b>personnes âgées de 65-74 ans</b>, en priorisant celles présentant une ou plusieurs comorbidité(s)</li> <li><input type="checkbox"/> Puis <b>les professionnels des secteurs de la santé et du médico-social âgés de 50 ans et plus et/ou présentant une ou plusieurs comorbidité(s)</b> (quel que soit le mode d’exercice)</li> </ul>
<b>Phase 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Les personnes à risque du fait de leur âge (50-65 ans) ou de leur(s) comorbidité(s)</b> non vaccinées antérieurement</li> <li><input type="checkbox"/> Les professionnels <b>des secteurs de la santé et du médico-social</b> non vaccinés antérieurement</li> <li><input type="checkbox"/> Les opérateurs/professionnels des secteurs « essentiels »</li> </ul>
<b>Phase 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Les personnes vulnérables et précaires (sans domicile fixe ), vivant en collectivité (prisons, établissements psychiatriques, foyers ) non vaccinés antérieurement du fait de leur âge ou comorbidité</li> <li><input type="checkbox"/> Les professionnels prenant en charge les personnes vulnérables dont les travailleurs sociaux, non vaccinés antérieurement du fait de leur âge ou comorbidité(s)</li> <li><input type="checkbox"/> Les personnes vivant dans des hébergements confinés ou encore travaillant dans des lieux clos favorisant l’acquisition de l’infection (ouvriers du bâtiments, abattoirs, etc) non vaccinés antérieurement du fait de leur âge ou comorbidité(s)</li> </ul>
<b>Phase 5</b>	Autres tranches de la population susceptibles d’être infectées (18-50 ans) et non ciblées antérieurement

La HAS précise que les attentions particulières devront portées également sur :

- **Un suivi serré** de la distribution et des stocks lors des ces 5 phases.
- **Le fait que ces recommandations préliminaires peuvent être amenées à évoluer** à mesure que de nouvelles informations seront disponibles sur :
  - l'immunogénicité et l'efficacité des vaccins dans les différents groupes d'âge et groupes à risque ;
  - la sécurité des vaccins dans les différents groupes d'âge et groupes à risque et leur durée de protection ;
  - l'effet des vaccins sur l'acquisition de l'infection et la transmission et le risque de formes graves ou de décès ;
  - les résultats des modèles épidémiologiques basés sur les caractéristiques de la population française et simulant différentes stratégies de vaccination fondées sur l'âge et les facteurs de risque ;
  - la dynamique de circulation et de transmission du virus SARS-CoV-2 dans la population française ;
  - les caractéristiques épidémiologiques, microbiologiques et cliniques de la maladie Covid-19, en particulier à partir de données françaises